



Association Vanne Culture et Loisirs
Place Chomedey de Maisonneuve
10190 NEUVILLE SUR VANNE
<https://avcl.fr>

CONSEIL D'ADMINISTRATION

26 juin 2023

Présents : Corinne COTEL, Jean-Pierre BARD, Olivier ROMAIN, Françoise ROMAIN, Nicole BARD, Christelle RAPHAËL, Claude GASNER, Claude RIZZO, Jacqueline FERRARINI, Fabrice LAGRANGE.

Absents excusés : Vanessa CHEVALLIER, Valérie DUFOUR, Fernande LEO, Françoise BECARD, Camille BOLLON.

Invitée : Vivianne HUYGHE

Compte-rendu : Laetitia OUDIN

Ordre du jour :

- Proposition Chomedey
- Point sur les sections
- Bilan foire
- Prochaines manifestations
- Questions diverses
- Dates des prochaines réunions

➤ Proposition Chomedey :

Le comité Paul Chomedey de Maisonneuve propose une sortie à Langres avec une randonnée découverte sur les pas de Jeanne Mance. Il s'agit d'une visite guidée avec des historiens du comité Jeanne Mance. Nous pourrions découvrir : la maison et la statue de Jeanne Mance, la Médiathèque avec la présentation exclusive de documents historiques, la tour Navarre et les maisons renaissance. Il est proposé pour ceux qui le souhaitent la visite de l'Eglise de Brévoines qui se situe à 2km. Il est proposé une restauration sur place. Ainsi, la journée se déroulerait de la façon suivante :

- Arrivée sur Langres le matin, par nos propres moyens avec possibilité de covoiturage pour ceux qui le souhaitent.
- Visite guidée avec les historiens environ 2h30
- Repas sur place
- Visite de l'Eglise de Brévoines et visite libre de Langres et les alentours.
- Chacun repart ensuite quand il le souhaite.

Les guides ne demandent pas de contribution, le montant de la journée correspondra donc au repas proposé.

Maximum de 30 personnes soit 2 groupes de 15. En cas de forte demande, une seconde date pourrait être proposée.

Vivianne se renseigne pour proposer une date au printemps et proposera le restaurant.

➤ **Point sur les sections :**

Aérodance : La sono a été achetée. Le pot de fin d'année aura lieu le mercredi 5 juillet à 20h30 à Neuville après le Pilates. Les cours continueront en juillet sur présence minimum de 10 personnes avec une participation de 5€ par personne.

La reprise est prévue en septembre le mercredi de 18h à 18h45 à la salle des fêtes de Neuville.

Aquagym : La dernière carte a été vendue.

Au vu des difficultés que rencontrent les piscines avec les hausses tarifaires de l'énergie, il nous paraît trop risqué de reprendre un partenariat si les adhérents ne peuvent pas aller faire leurs séances.

La section ne reprendra pas à la rentrée.

Botanique : Seulement 3 personnes (Monique, Fabrice et Corinne) lors des 3 dernières séances. Plus de participation des adhérents. Il est donc proposé de faire des événements ponctuels sur une journée ou une demi-journée.

La section ne reprendra pas à la rentrée.

Boxe cardio : Malgré un bon démarrage, la section a connu une baisse de motivation des participants. Les séances proposées n'étant pas assez dynamique. Le pot de fin d'année aura lieu le vendredi 7 juillet à 20h30 à Pâlis. Une séance de récupération aura lieu le 21 juillet, le 14 étant férié.

Au vu de la baisse de fréquentation et du retour des adhérents, la section ne reprendra pas à la rentrée.

Couture : La saison s'est très bien passée malgré la panne de surjeteuse en fin d'année. Jacqueline a réussi à la faire réparer pour 95€ au lieu des 200€ initialement prévus. Le pot de fin d'année aura lieu le 27 juin à la crêperie d'Aix en Othe. La salle des fêtes étant en travaux, Jacqueline va demander aux couturières si elles souhaitent continuer jusque fin juillet. Dans ce cas, elles utiliseraient la salle du conseil à la mairie.

La reprise est prévue en septembre le mardi le 20h à 22h à la salle des fêtes de Neuville.

Œnologie : Les séances ont été regroupées pour n'en faire qu'une dans la semaine. Le repas de fin d'année est prévu le 1^{er} juillet. Il sera notifié sur le flyer que le nombre de place est limité.

La reprise est prévue en octobre suivant les dates de disponibilité d'Olivier Euillot. Les séances auront lieu à Villemaur dans la petite salle. Christelle confirmera le jour.

HIIT : Le pot de fin d'année aura lieu le mercredi 5 juillet à 20h30 à Neuville après le Pilates. Les cours continueront en juillet sur présence minimum de 10 personnes avec une participation de 5€ par personne.

La reprise est prévue en septembre le mercredi de 18h50 à 19h35 à la salle des fêtes de Neuville.

Hip Hop : La séance du 21 juin n'a pas eu lieu car Tony était en représentation à Troyes à l'occasion de la fête de la musique. 5 jeunes de l'AVCL ont participé sur les 30 présents et devant un public d'environ 200 personnes. Clovis sera en formation avec Tony. Le pot de fin d'année est prévu le 5 juillet à Villemaur.

La reprise est prévue en septembre le mercredi de 18h15 à 19h45 à la salle des fêtes de Villemaur.

Marche : Bon bilan, une pause est prévue en juillet. Lors des derniers CA, la question de la non-participation des marcheurs lors des différentes manifestations a été posée. Claude nous informe que le groupe a changé avec des adhérents qui ne sont plus là et des nouveaux qui n'ont pas le même esprit de partage. Ils viennent uniquement pour l'activité et ne restent pas après la marche pour partager et discuter.

La reprise est prévue en septembre le mercredi après-midi.

Pilates : Le pot de fin d'année aura lieu le mercredi 5 juillet à 20h30 à Neuville après le Pilates. Les cours continueront en juillet sur présence minimum de 10 personnes avec une participation de 5€ par personne.

La reprise est prévue en septembre le mercredi de 19h40 à 20h25 à la salle des fêtes de Neuville.

Scrabble : Tout s'est bien passé. Il sera prévu pour la rentrée l'achat de nouveaux dictionnaires.

La reprise est prévue en septembre le mardi à 18h30 à la mairie de Neuville.

Stretching : Un pot pour les 25 ans d'animation de Françoise JACQUOT aura lieu le vendredi 7 juillet à 18h à la salle polyvalente de Mesnil Saint Loup.

La reprise est prévue en septembre le jeudi de 14h30 à 15h30 à Mesnil Saint Loup. La salle restera à valider.

Tarot : Bon bilan. Un barbecue tarot est prévu le 6 juillet. Fabrice nous informe que le jeudi 22 juin, personne n'est venu à la séance et les adhérents ne l'ont pas prévenu.

La reprise est prévue en septembre le jeudi de 14h à 17h30 à la petite salle de Villemaur.

Zumba : Après de nombreuses péripéties avec Sandy qui a abandonné la section, Vanessa a retrouvé une nouvelle professeure. Tout se passe bien avec les adhérents et elle est d'accord pour reprendre l'animation à la rentrée. Le pot de fin d'année aura lieu le 7 juillet à 20h30 à Pâlis. Les cours prendront fin le 28 juillet afin de récupérer les séances perdues.

La reprise est prévue en septembre le vendredi de 19h30 à 20h30 à la salle de Pâlis.

Clotilde, propose des cours de Strong Nation en remplacement de la Boxe Cardio. Il s'agit « d'une association de mouvements cardio et de renforcement musculaire haute intensité (HIIT) parfaitement synchronisés avec la musique ».

Site : Claude va récupérer les photos de la soirée, de la foire et de Guédelon pour alimenter le site. Il va également mettre le flyer de pré-inscription pour le Puy du fou.

➤ **Préparation de la rentrée**

Tarifs : Le tarif de l'adhésion est maintenu à 18€. Concernant les sections, le montant a été réajusté.

Couture	: 30€
Hip-Hop	: 38€ par trimestre et 105€ à l'année (3 x 35€)
Cœnologie	: 50€ par trimestre et 138€ à l'année (3 x 46€)
Randonnée	: 10€ par personnes et 15€ pour un couple à l'année
Scrabble	: 10€ par personnes et 15€ pour un couple à l'année
Stretching	: 45€ par trimestre et 120€ à l'année (3 x 40€)
Tarot	: 10€ par personnes et 15€ pour un couple à l'année

Pour les sections sport de Vanessa, (Aérodance, Hiit, Pilates, Strong Nation, Zumba), il est prévu de garder un système de réduction :

(2 sections = 10%, 3 = 15%, 4 = 20%, 5 = 30%)

- 1 section : 45€ par trimestre et 120€ à l'année (3 x 40€)
- 2 sections : 216€ à l'année (3 x 72€)
- 3 sections : 306€ à l'année (3 x 102€)
- 4 sections : 384€ à l'année (3 x 128€)
- 5 sections : 420€ à l'année (3 x 140€)

Règlement intérieur : Pas de modification particulière à prévoir, il faut juste mettre en gras le paragraphe correspondant au remboursement.

Convention : La convention actuelle ne nous couvre pas contre l'abandon d'un prestataire. Notre seul recours étant de ne pas payer. La procédure étant d'aller jusqu'aux prud'hommes sans certitudes de résultats.

Aucune modification ne sera apportée à la convention pour l'année à venir.

Flyer : Laetitia présente le nouveau flyer. Il présente quelques modifications car des sections ne reprennent pas en septembre mais reste identique dans l'ensemble. Le point positif étant que les dates des prochaines manifestations sont déjà fixées pour la majorité et peuvent ainsi figurer sur le flyer.

Impression : un devis a été fait auprès de Médiapost pour l'impression en partant sur la base de l'année dernière (7 000 flyers). Le devis est à 483.60€ TTC. Cependant, au vu du changement de distribution, il ne sera demandé que 6 000 flyers.

Distribution : un devis a été fait auprès de Médiapost pour la distribution en partant du même périmètre que l'année dernière (6 349 BAL). Cette année, avec la mise en place du système de OUI PUB, le nombre de boîtes aux lettres sur le secteur identique est passé à 4 577. Il est décidé d'enlever le secteur de Mesnil Saint Loup, Dierrey Saint Julien et Neuville sur Vanne qui sera distribué par nos soins.

Il est prévu de distribuer des flyers dans toutes les mairies du secteur, les offices de tourisme et les commerçants. Il faudra faire un passage régulier pour vérifier qu'il en reste suffisamment. Il est également prévu d'en fournir pour les grandes manifestations comme la Fête du cochon fin août.

➤ **Bilans des dernières manifestations**

Soirée à thème : Olivier n'ayant toujours pas reçu la facture du traiteur, le bilan financier est en suspens.

Foire aux vins : Il manque encore trop d'informations (factures et paiement) pour pouvoir donner un budget précis. Il sera donné lors de l'Assemblée Générale.

Guédelon : Olivier n'ayant toujours pas reçu la facture du bus, le bilan financier est en suspens.

➤ Prochaines manifestations

- Le pot d'anniversaire de Françoise JACQUOT : Vendredi 7 juillet à 18h à Mesnil.
Françoise BECARD prévient les adhérentes et apporte les blidas.
Corinne COTEL s'occupe du cadeau (un repas au Valentino et un repas à Ste Maure pour une valeur de 150€)
Jean-Pierre BARD s'occupe des boissons (champagne et jus d'orange), de la commande Thiriet (2 pains surprise et des mignardises) et passera prendre des gougères à Maxi.
- Le Château de Vaux en Champagne : **dimanche 10 septembre**
Il est donc prévu de faire un après-midi avec l'enquête de Vidocq.
Rendez-vous directement sur place à 14h, transport par ses propres moyens avec possibilité de regrouper les voitures sur demande. Jean-Pierre et Nicole proposent d'arriver plus tôt afin de récupérer les places et donner les tickets aux participants.
Le paiement se fera à l'inscription : 8€ adultes et 6€ enfants.
Le flyer sera fait pour juillet.
- Randonnée nocturne : Jean-Pierre va contacter Rolande pour la randonnée et lui proposer les dates des 16 ou 23 septembre.
- Conférence sur la monnaie : **samedi 21 octobre à 18h à Neuville**
Gérard LAMARCQ propose de faire une conférence sur la monnaie et l'histoire. La conférence sera gratuite et il faudra prévoir un pot à la fin.
Le flyer sera réalisé pour la rentrée.
- Le Puy du fou : **les 15 et 16 juin 2024 avec la cinéscenie.**
Actuellement 32 pré-inscriptions.
Pré-inscription avant le 15 juillet pour les adhérents et lancement des inscriptions à la rentrée. Possibilité de payer en 6 fois. Pour le séjour, il faut compter environ 300€ pour les adhérents, 220€ pour les enfants et 18€ supplémentaires pour les non-adhérents sur une base de 50 personnes. Le tarif comprend le voyage en bus, les 2 jours dans le parc avec la cinéscenie, le repas du samedi soir, la nuit à l'hôtel et le petit déjeuner.
Le départ est prévu vers 5h de Neuville pour une arrivée sur site vers 12h.
L'inscriptions est ouverte à tous.
Sur le flyer d'inscriptions, il faudra préciser qu'il y a beaucoup de marche à faire et que chaque chèque encaissé ne sera pas remboursé en cas d'annulation sauf cas justifié.
Fabrice appellera directement pour réserver une voiturette.

➤ Questions diverses

- Préparation de l'AG : Vendredi 8 septembre à 18h30 à Pâlis
Invitations pour : les profs, les maires, les adhérents avec proposition d'intégrer le CA.
Pour le pot, on fait identique à l'an dernier.
Un point sera fait sur le nombre de réponses lors de la réunion de reprise le 28 août.
Pour l'AG 2024, il est proposé une animation avec des questions sur l'AVCL afin de faire patienter.
- Le rapport Qualitatif et Quantitatif a été envoyé.

- Corinne rencontrera Sophie LONGUET au sujet du projet de « Rêve de Gosses » afin d'avoir plus d'informations sur les attentes.
- Les cartes de visites sont validées, Laetitia s'occupe de les commander.
- Antoine, le jeune accordéoniste a besoin d'une aide financière pour partir à Lisbonne faire des études. Il a toujours participé gratuitement à l'animations de nos différentes manifestations. Olivier ROMAIN va se renseigner auprès du diocèse afin qu'il nous fasse une facture pour que l'AVCL finance le projet d'Antoine à hauteur de 250€.

Prochaines dates importantes :

Le 28 août 2023 à 19h à Neuville (CA de reprise)

Le 8 septembre à 18h30 à Pâlis (Assemblée Générale)

Le 10 septembre à 14h : Château de Vaux

Le 21 octobre à 18h à Neuville : Conférence sur les monnaies et l'histoire

Le 2 mars 2024 à 14h à Villemaur : Challenge de Tarot

Le 16 mars 2024 à 20h à Neuville : Repas à thème

Les 4 et 5 mai 2024 à Pâlis : Foire aux vins

Les 14 et 15 juin 2024 : Voyage au Puy du Fou